

LA LANGOUSTE FRANÇAISE

La Langouste française
(*La Journée industrielle*, 7 août 1928)

Cette société anonyme, actuellement en formation, a pour objet la fabrication des conserves de mangoustes à l'île Saint-Raul ainsi que la chasse et la pêche de tous animaux marins. Le siège est à Paris, 103, rue de Miromesnil. Le capital est de 2.500.000 francs en 6.000 actions de 500 francs sur lesquelles 1.000 rémunèrent les apports. Le fondateur est M. René Bossière, 2, rue des Orphelines, Le Havre.

La Langouste française
(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1928)

Cette société anonyme dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 7 août dernier est aujourd'hui définitivement constituée.

Rappelons qu'elle a pour objet la fabrication des conserves de mangoustes à l'île Saint-Paul, ainsi que la chasse et la pêche de tous animaux marins ; le transport, la préparation et l'exploitation des produits de ces chasse et pêche et notamment de l'huile, des peaux, de la poudre de poltron, etc. ; l'élevage d'animaux domestiques et spécialement de moutons et de porcs à l'île Saint-Paul.

Le siège social est à Paris, 16, rue Le-Peletier.

Le capital est de 2.500.000 francs, représenté par 4.000 actions privilégiées et 1.000 actions ordinaires de 500 francs chacune ; ces dernières ont été allouées à la Compagnie générale des îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam*, à Paris, 103, rue de Miromesnil.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Alfred-Clément Caille, industriel, à Paris, rue de Grenelle, 34 ; René-Félix Foulon, à Asnières (Seine), rue Magenta, 50 ; Charles-Edmond Mallet ¹, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), parc de Montretout, 30 ; Pierre-Louis Lemée, à Paris, rue Ernest-Renan, 11 ; René Bossière, au Havre, 2, rue des Orphelines ; la Compagnie générale des îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam ; la Société Pêches australes, à Paris, rue de Miromesnil, 103, et l'Omnium parisien d'intérêts commerciaux et industriels, à Paris, rue Le-Peletier, 16.

La Langouste française
(*La Journée industrielle*, 2 octobre 1930)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a régularisé l'augmentation de 150.000 fr, du capital social.

¹ Charles-Edmond Mallet : administrateur de la maison O. Maggiar, entrepôt d'allumettes de l'État (1927).

FAILLITES
(*La Journée industrielle*, 27 février 1936)

La Langouste Française (en liquidation), société anonyme au capital de 3 millions 250.000 francs ayant pour objet la fabrication de conserves de langouste, à l'île Saint Paul, avec siège social à Paris, 16, rue Le-Peletier, Juge-comm. : M. Farré, Syndic prov. : M. Alméras.

La Langouste française
(*La Journée industrielle*, 19 août 1937)

Un récent jugement vient de prononcer, pour cause d'insuffisance d'actif, la clôture des opérations de faillite de cette société anonyme, au capital de 3.250.000 francs, ayant pour objet la fabrication de conserves de langouste à l'île-Saint-Paul, avec siège social à Paris, rue Le-Peletier, 16.

CES ÎLES DU BOUT DU MONDE :
LES TERRES AUSTRALES FRANÇAISES
(SAINT-PAUL, AMSTERDAM, KERGUELEN, CROZET)
par Jean-René Vanney, géographe, géomorphologue
(*Hérodote*, 2^e, 3^e trim. 1985, p. 181-200)

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Vanney-Terres_australes_francaises.pdf

.....
En 1928, trente pêcheurs du Sud-Finistère furent installés sur la rive nord du cratère de Saint-Paul pour faire fonctionner une conserverie appartenant à la société La Langouste française. Pendant deux campagnes, l'usine fonctionna avec des équipages venus de Madagascar. Les casiers remontaient pleins à craquer et bientôt, une centaine de personnes travaillèrent à l'usine. Tout allait sans embûches quand surgit l'avarie du poste de TSF. Tout le monde oublia les pêcheurs au bout du monde. Quand on repensa à eux, il était trop tard. On les retrouva malades et découragés. La presse amplifiant le scandale, l'entreprise dut être abandonnée en 1931.
